



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

QUESTIONS DP CFDT Réunion du 16 Septembre 2015

Démarrage de la réunion par la consultation des délégués du personnel sur la possibilité de reclassement dans l'entreprise d'un salarié inapte à son poste suite à une maladie professionnelle.

La direction signale qu'une mainteneuse Tram qui a été reconnue en maladie professionnelle peut grâce au principe de reclassement et après avoir passé tous les examens nécessaires être positionnée sur la conduite. Après avoir passé son CTRIV, elle pourra accéder au poste de conductrice. Pour cela la loi signale qu'il faut présenter cette position aux délégués du personnel qui voteront s'ils en sont d'accord. Après vote à l'unanimité des 8 délégués titulaires, la direction permet donc à ce salarié de passer à la conduite dès début octobre.

1) Toilette de TALANT(B):

- a. ne se ferme plus par le loquet peut-on faire réparer.
- b. De plus ces toilettes sont insalubres, devons-nous le faire constater par la Directrice et ou le médecin du travail ?

R: La porte a été changée et nous sommes disponibles pour aller voir l'état d'insalubrité de ce WC

2) Toilette terminus LONGVIC (pression d'eau) + tarte sur le mitigeur. Nous demandons une campagne de vérification des robinets dans certaines toilettes des terminus (obligé de rester la main appuyée sur le bouton en continu) donc difficulté de se laver les mains correctement. (B)

R: En effet, il y a des problèmes de pression d'eau, mais nous avons des difficultés pour accéder au matériel à changer qui se trouve dans un local ne nous appartenant pas. Le mitigeur a été changé.

3) Peut-on revoir cycle de feux vers le bowling de Marsannay, impossible de faire le tour du rond-point sans avoir au moins un feu au rouge. (B)

R: La demande a été faite et on vérifiera.

4) Nous demandons d'élaguer les arbres rue Champollion sur la corol en direction de Marmuzots, cela tape dans les toits des bus. (B)

R: La demande a été faite.

5) Mettre une borne au rétrécissement rue Condorcet, après le Théâtre pour éviter les accrochages. (B)



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R : Nous allons faire refaire la matérialisation du stationnement interdit mais c'est tout. Pas de borne.

- 6) Initialisation des bus sur le dépôt de plus en plus longue, pourquoi nous demande-t-on de nous déplacer sur le dépôt pour que cela fonctionne et ce n'est pas prouvé que l'on y arrive ? (B)

R : Il y a quelques soucis de « Roaming » avec les points de chargement Wifi. Les téléchargements sur une borne à qui on en demande trop peut devenir longue, c'est pour cela que le déplacement du véhicule s'avère efficace. Nous attendons qu'INEO mette à jour le logiciel pour que les bornes se désactivent sur un trop fort chargement et que les véhicules puissent automatiquement se mettre sur une autre borne.

- 7) Les protections moteurs sont-elles montées sur les Diviacity depuis notre demande? (B)

R : Oui

- 8) Comment se fait-il que les véhicules équipés de climatisation sur Jumper ou boxer ne fonctionne pas ?(B)

R : Le véhicule 4201 n'en a pas. Les autres ont été réparés et fonctionnent. Les agents qui roulent sur ces véhicules disent que cela est inefficace. Il est urgent ou de faire fonctionner efficacement ces véhicules ou de les changer.

- 9) L16 départ de Crimolois → Rue saint François à l'endroit de la chicane, difficile à passer car un habitant de la rue met ses voitures pour nous empêcher d'avancer voir photos ci-après. (Renault AG 582 CM)(B)



R : Un mail à la mairie a été envoyé afin de résoudre le souci avec le riverain.

- 10) Terminus L10, pourquoi l'entreprise ne fais rien pour faire retirer la voiture en s'adressant au tiers voir photo (Ford Galaxy CX 854 PB) ? (B)



R : Ceci est du ressort de la police municipale. Nous attendons que vous preniez contact avec celle de TALANT

- 11) Arrêt piscine et Colombière fréquemment utilisé pour stationner leur voiture perso. Pourquoi la P.M. ne fait pas son travail en verbalisant voir enlever les véhicules qui gênent. (B)

R : Nous avons fait remettre les marquages qui avaient disparus sur les arrêts de bus. Le reste est du ressort de la police municipale.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- 12) Problème de stationnement des cars-bus (Transco-Transdev-Keolis Bourgogne) et autres, sur nos arrêts ou voie de bus nous empêchant fréquemment de rouler ou passer normalement (voir photo). Quand pensez-vous prendre rendez-vous avec ces prestataires et ou gêneurs afin que nous puissions rouler normalement.



Quetigny Av. bourgogne-----Face à L'ESC-----Terminus Charron-----Rue chancelier de l'hôpital-----Terminus Bertillon-----

R : Nous avons fait passer le message auprès des prestataires et pour les véhicules particulier cela est du ressort de la municipale au coup par coup. Pour charron nous irons voir.

- 13) Bus 3213 Rouille importante au niveau de la barre de porte 2 vers siège passager ! que faire on va peut-être passer à travers. (B)

R : Le véhicule est programmé pour cela, nous vous signalons le 3218 aussi. Nous allons le regarder.

- 14) Radio PC bus tram grésille de plus en plus fréquemment. Y a-t-il des dysfonctionnements notoires. (B, T)

R : Nous sommes surpris nous avons l'impression que cela allé mieux. Au préventif d'octobre nous y regarderons de plus près.

- 15) Avec la nouvelle loi sur le téléphone portable, oreillettes et autres, comment sera sanctionnée la prise en main du micro de la phonie. Car si la police considère comme un portable, il faudra alors être garé hors de la chaussée avec moteur coupé. (B, T)

R : Nous allons adapter le règlement intérieur. Il devrait être indique ce genre de phrase : « Pour les véhicules non équipés de kits main libre (tram par exemple), la radio n'est utilisable qu'à l'arrêt sauf en cas de problème sécuritaire.

- 16) Caméra de rétrovision à remettre en place la nouvelle configuration est moins bonne que l'ancienne. (T)

R : Le nouveau réglage est agréé par le STRMTG, nous ne reviendrons pas sur celui-ci. Les agents se plaignent que le nouveau réglage est moins bon que le précédent.

- 17) Rame 1025 toujours pas radio FM correct !!!! (T)

R : D'après l'atelier « c'est une grande histoire ». Toute la chaîne cinématique de la radio FM aurait été changée sans que cela améliore la réception. Nous sommes surpris mais travaillons dessus.

- 18) Nous demandons à nouveau que les impostes soient bloquées par un système de maintien afin que l'on puisse avoir de l'air sans la climatisation et qu'on puisse s'apercevoir qu'elles sont ouvertes lors du changement de cabine. (T)

R : Une solution est en cours d'essai à l'atelier.

- 19) Quand aura-t-on une vraie régulation tram ? (T)

R : Le logiciel pour les gestions en tronçon a été modifié. Nous sommes en apprentissage afin de mieux le faire fonctionner.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- 20) Pourquoi a-t-on mis autant de temps pour réparer un FPT à l'extinction qui est pourtant sécuritaire. (T)
R: La panne a eu lieu le 7/8 et réparé le 25/8. Ce n'est pas normal, nous allons créer une consigne en mode dégradé pour le même type d'événement.
- 21) Fontaine à eau atelier : Pourquoi avoir changé la fontaine. Il n'y en a qu'une seule et l'on ne peut pas mettre de gobelets dessus. Pourrai-t-on en avoir une deuxième bien placée dans l'atelier (A, B, T)
R: Elle a été remise en place la semaine dernière côté vestiaire.
- 22) Demandons la mesure exacte (décibel-mètre) du niveau sonore de la climatisation des bus hybrides et Tram. (A, B, T)
R: Pour les bus hybrides ce n'est pas prévu de plus ce n'est pas une question DP !!!!! Il est facile de dire que l'on ne veut pas faire de mesure !!! Nous reposerons ces questions en CHSCT
- 23) Quand aurons-nous des relèves à Godrans ou temple (Tram ou bus) au vu de la salle Debrosses en fonction et la non possibilité d'accès à Diderot ? (G)
R: Le 28 septembre pour le « TRAM »
- 24) Pourrions-nous avoir l'installation d'un tableau d'affichage pour les échanges de services en salle Debrosses, à proximité des distributeurs ? Celui posé en salle TV, n'est ni utilisé, ni consulté. (G)



R: De base il y a les échanges informatisés. Nous verrons quand même pour le déplacer.

- 25) Pourquoi les jours de grève, il n'y a pas de navettes du personnel, alors qu'il y a des Diviacity. Nous sommes encore obligés de retourner au CEM pour récupérer notre voiture ? (G)
R: Nous faisons au mieux pour les navettes CEM déjà mais pour les navettes du matin c'est compliqué ces jours-là.
- 26) Pourquoi les jours de grève, les conducteurs en R5 se retrouve avec un service de R1 (Soit moyenne 8 heures de travail), cela ne les incitent pas à ne pas faire grève. De fait pourquoi ne faites-vous pas un différentiel entre le service origine et le nouveau service pour le mettre dans un compteur (A payer ou à récupérer). (G)
R: Nous essayons d'être au plus proche, et les compléments sont dans les compteurs et nous mettons des services plus petit après ou avant pour que cela soit minimisé. Nous sommes sur que le delta n'est pas fait par le service en question.
- 27) Peut-on avoir une serrure à clé pour la salle Debrosses ? (G)
R: Ce n'est pas prévu et nous ne le ferons pas.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

28) Nous demandons le changement d'endroit pour le cahier des dangers graves et imminents (non accessible avant l'arrivée du chef d'équipe atelier 6h00) (G)

R : Ce sera mis assez rapidement au poste de garde et ce point sera vu au prochain CHSCT.

29) Salle Diderot sera t'elle rouverte (problème relève). Mettre une serrure sur la porte salle Debrosses (pour ouverture avec la clef et non que avec la carte). (G)

R : La salle n'est pas prévu d'être ré-ouverte rapidement en tout cas pas d'après les éléments que nous avons actuellement et pas avant fin d'année.

30) Pourquoi le nettoyage de la salle Debrosses se fait à 11h30, alors que l'affluence commence à cette heure-là. (G)

R : Cela devrait être solutionné avec les deux équipes qui vont travailler dans la salle.

31) Quand l'entreprise arrêtera-t-elle de faire passer les agresseurs de nos agents pour des agressés ? (G)

R : Ce n'est pas le cas. Il n'y a aucune volonté ni consigne. Cela ne nous fait pas plaisir

32) Le système effaroucheur du remisage tram est-il réellement efficace car le bruit est très désagréable (G)

R : Nous avons pris RDV avec le poseur pour voir une meilleur efficacité.

33) Nous demandons qu'il y ait plus de suivi (Verbalisations, enlèvements véhicules, présence policières,...) pour les incivilités quotidienne tram et bus (voiture sur les arrêts de bus, stationnement place St Michel, couloir de bus, Devosge... (questions déjà posé plusieurs fois)(E.C.)

R : Tout cela est du ressort des polices (Municipales et Nationales). Si nous verbalisons nous serons dans l'impossibilité de faire enlever les véhicules en questions. Une organisation est en cours à la « Municipale » pour des rondes spécifiques.

34) Problème affectation V3, pourquoi les équipes qui sont en contrôle avec par exemple un mineur en attente de vérification d'identité, ne peuvent être appelées par le PC lors d'un problème pour un C.R., en ligne. (E.C.)

R : Ce n'est pas le cas, le mineur sera remis dans le premier bus et les agents interviendront de suite. Le responsable du Service (EDD) nous le confirme.

35) Nous demandons la fiche de poste réactualisé au 1^{er} septembre 2015 pour le poste de Coordinateur travaux (technicien Pole MUVI), cela fait neuf mois que ceux-ci la demande par la voie hiérarchique sans aucune réponse. Cela fait plusieurs mois que se rajoutent des taches supplémentaires aux fonctions sans remettre du personnel pour gérer cela. Quand l'atelier s'arrêtera-t-il de se décharger du travail pour le donner à ce service. (M)

R : Nous sommes en train de documenter ce point et ferons le retour aux agents concernés. Quand nous posons la deuxième partie de la question, le responsable exploitation (qui a tendance à s'énerver) nous dit que la question n'a pas lieu d'être !!!!! Nous pensons que ce n'est pas à lui de juger si nous devons poser cette question. S'il veut, il peut répondre à côté de la question comme la direction le fait à chaque fois qu'elle est gênée de répondre. Donc quand nous insistons et donnons un exemple, le responsable de l'exploitation dit que le service a le temps de faire cela !!!! Actuellement le pole MUVI est un « pole fourre-tout » à qui l'on donne ce que les autres ne veulent pas faire et surtout sans y mettre les effectifs ou les moyens nécessaire pour y arriver. A l'entreprise de juger de





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



www.cfddivia.net



equipecfdt@cfddivia.net

ce qu'elle fait pour faire des économies de bout de chandelles au détriment de la futur sécurité des nouvelles taches exécutés par le service(toutes taches confondues).

(T) : Tram (B) : Bus (G) : Général (M) : Maîtrise (Mkt) : Marketing (A) : Atelier
(E.C.) : Environnement-contrôle (Adm) : Administratif

Compte rendu CE Réunion 16 Septembre 2015

1) Q : Approbation du PV de la réunion du 17 juin 2015

R : Validé avec 1 modification.

2) Q : Approbation du PV de la réunion du 8 juillet 2015

R : Validé avec 2 modifications

3) Q : Information de la direction sur le projet main courante exploitation.

R : Une nouvelle main courante va être mise en œuvre au PCC, afin de mieux gérer les incidents en temps réel. Une simplification de la gestion actuelle qui est fait par des mains courantes différentes. Ce sera mis en fonction en octobre avec test jusqu'à décembre et mise en place effective en janvier 2016.

4) Q : Information de la direction sur la pose des congés par intranet

R : la direction signale que la pose des congés sera effective par intranet (informatisé) dès la prochaine pose soit en novembre 2015 (CA 2016). Une note de service sera distribuée dans les boites aux lettres des agents de conduite pour indiquer son fonctionnement. Les permutations seront à faire aussi par ce biais. Il faudra avoir une adresse Mel afin de recevoir les accusées réception du planning qui accepteront ou pas les demandes.

Dans l'urgence le téléphone peut être utilisé pour les permutations ou autres.

En cas de soucis les responsables de groupe ont été formés pour aider les agents. De plus 3 agents de conduite le sont aussi et feront des permanences les prochains jours.

5) Q : Information sur les journées santé « sommeil et hypovigilance » les 6 et 7 octobre.

R : Un prestataire (LMDS) va travailler avec l'entreprise sur cette problématique. A ces dates sera présentée une sensibilisation sur différents axes : Hypovigilance au volant, utiliser la sieste et la lumière,...Ce jours là, il y aura plusieurs ateliers conviviaux :

- ◆ Luminothérapie.
- ◆ Sophrologie.
- ◆ Yoga.



www.facebook.com/SyndicCfdtDivia



twitter.com/CFDTRDIVIA



06.62.38.81.93

(Délégué syndical François Vandembroucke)

06.95.66.97.95 (sms)



**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- ◆ Sur la fatigue avec le somnomètre.

Cela se passera sur 2 jours, il faudra faire une pré-inscription au service RH pour les ateliers. Une intervention du prestataire aura lieu au CHSCT du 29 septembre.

6) Q : Questions relatives à l'atelier :

a) Demande d'une compensation en temps pour les salariés faisant l'astreinte pendant 7 jours.

R : L'accord de 2012 ne prévoit rien donc c'est non.

b) Demande d'une majoration du 6^{ème} jour travaillé de manière consécutive.

R : De la même façon c'est exceptionnelle à l'atelier et nous ne le ferons pas.

7) Q : Existe-t-il une procédure lors des périodes vigipirates ?

R : Il n'y a pas de période d'après le responsable du service E.C. Il y a un dispositif permanent avec intensité variable. Les alertes « Attentat » peuvent être mises localement en fonction des éléments de vigilance en cours dans le secteur. Pas d'alerte pour l'entreprise pour l'instant.

8) Q : Demande pour donner les moyens nécessaires aux AVSR afin qu'ils puissent vérifier les adresses des contrevenants abonnés.

R : Ils peuvent toujours appeler l'agence dans les périodes de moindre affluence. En effet c'est un peu compliqué de répondre actuellement. C'est légalement autorisé à condition que le contrevenant l'autorise afin de vérifier son identité.

9) Q : Demande relative à l'habillement et autre dotation des conducteurs.

a) Demande de polos à manche longue pour la future dotation des conducteurs.

R : Non jusqu'à la prochaine charte graphique où nous étudierons la question.

b) Demande de remplacement des housses de sièges par des housses en microfibre

R : Pourquoi pas, nous allons vérifier si cela existe sur le marché.

10) Q : Les conducteurs sont-ils appelés pour travailler sur les RD

R : Une fois de plus la direction ne veut pas répondre à une question simple à répondre et se cache derrière les protocoles de fin de grève qu'elle a signé avec la CGT et FO. Après une discussion houleuse, elle reconnaît ne pas le faire. Nous rappelons à la direction que le droit du travail empêche une direction de faire travailler un salarié sans son consentement express, soit un appel au salarié concerné avec son acceptation. Et seul un « Protocole d'accord » peut éventuellement déroger à cela. Ce qui n'est pas le cas. C'est pour cela que la section Cfdt Divia est actuellement au tribunal d'instance pour que soit supprimé cet accord de fin de grève « illégale » : réponse sous quelques semaines, malgré les coups de « boutons » de la direction au tribunal.

11) Q : Demande que les agents de maîtrise et responsable de groupe n'envoient plus de SMS hors temps de travail des conducteurs qui n'ont ni temps majorés ni téléphone professionnel.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

R: Ce n'est pas le mode de fonctionnement privilégié mais reste très utile afin de pouvoir joindre les agents rapidement pour des infos d'ordre général. Le contact à la sortie-rentree est le meilleur.

12) Q: Demande d'information sur les conditions dans lesquels a été rémunéré un agent de maîtrise ayant assuré

R: L'agent de maîtrise en question a récupéré son repos. Les syndicats se posent la question sur la validité d'avoir fait travailler ainsi un agent de maîtrise sur un service gréviste.

13) Q: Information de la direction sur les modalités de remboursement des notes de frais et autres.

R: A partir de maintenant tous les remboursements au-delà de 30€ seront par virement une fois par mois. Le reste sera fait comme avant en numéraire.

14) Q: Demande d'information sur les salariés déclarés inapte à leur poste depuis janvier 2014 (avec tranche d'âge, ancienneté, secteur d'activité,...). Demande de prévisions des prochains départs.

R: Il y en a eu 7 depuis 2014 (6 + de 55 ans et un + de 50 ans), 2 femmes et cinq hommes. Il y en a deux en cours (un homme et une femme) environ 30 ans.

La prévision qui est basé sur les arrêts de bientôt 3 ans (2 ans et +) est de 5 personnes (Tranches d'âges de 35-50 ans et ancienneté (7 à 15 ans)

15) Q: Les journées d'hospitalisation sont-elles bien exclues du calcul du nombre de jours d'absence pour le calcul de la prime individuelle d'intéressement ?

R: Il n'y a rien de spécifié actuellement donc c'est décompté. Il faudra sur le prochain accord revoir ce point.

16) Q: Demande de joindre à la fiche de paie des salariés une communication concernant le droit à la formation et ses modalités.

R: Cela a déjà été distribué et précisé au CE de juillet. Nous invitons les agents à se présenter au service RH si besoin.

17) Q: Retour sur la journée « Don du sang ».

R: La journée du 10 septembre sont venus 51 personnes et il y a eu 42 prélèvements.

18) Q: Point sur les recrutements et embauches depuis la dernière réunion.

R:

- Mainteneur tram toujours en cours.
- Responsable méthodes et maintenance toujours en cours.
- Régulateurs PCC (fin des tests le 22 septembre pour prise de poste début octobre).
- 1 transfert de l'atelier à la conduite si les DP l'autorise.
- 3 AVSR sont arrivés au 1/9 (1 en interne et 2 externes).
- Un CDD assistant de projet (9 mois).
- Remplacement de l'assistante RH.





**S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS**

- 8 contrats Pro.
- 6 alternants.
- La responsable de la paie du service RH est passé de keolis a keolis Dijon, il était enfin temps.

19) Q : Demande d'explication et de communication de la fiche interne « demande d'intervention ». est-elle accessible aux élus ?

R : La fiche est utilisable par tous et en particulier les élus.

20) Q : Questions relatives aux bâtiments :

a) Demande d'un panneau CE en liège pour les annonces à installer au niveau des machines à café aux services techniques.

R : C'est ok on s'en occupe.

b) Quand sera effective la réouverture de la salle « Diderot » ?

R : Mauvaise nouvelle, on pas de visibilité avant la fin de l'année.

c) Demande d'un réfrigérateur pour la salle « Debrosses ».

R : Nous avons promis quand il y aurait du monde dans la salle. C'est le cas danc nous le ferons.

d) Bâtiment administratif : Quand l'auvent devant le réfectoire ne laissera plus passer la pluie ?

R : Ce n'est pas prévue pour l'instant.

e) Demande de trouver une solution pour éviter de faire disjoncter le réfectoire.

R : Nous voyons cela avec vous et le fournisseur Selecta. Nous avons déjà déplacé les micro-ondes.

21) Q : Information du CE sur le passage du prix du café pris avec la clé de 0.30 à 0.32€ le 21 septembre sur tous les sites.

R : INFO

22) Q : Journée gratuite Selecta sur tous les sites le mardi 6 octobre 2015

R : La journée sera déplacée d'une semaine du fait des journées Hypovigilance. Nous le signaleront rapidement

23) Q : Réunion des pêcheurs le vendredi 16 octobre à 18h00.

R : INFO

24) Q : Précision sur les horaires de location des camions

R :

- Le départ des locations se fait à 5h30 du matin et le retour à 21h00. Ce sont les heures officielles qui sont actées.





S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

- évidemment si le camion est bien revenu à 21h00 le jour précédent, le salarié suivant (matin à 5h30) peut éventuellement venir le récupérer avant l'heure officielle du lendemain. Mais ce n'est pas un mode de fonctionnement. Il est donc inutile d'appeler un élu pour savoir si le camion est bien revenu. Il est juste préoccupant d'appeler, si le camion n'est pas revenu pour 5h30 c'est tout.

25) Q : Questions relevant du CHSCT :

a) Comment s'organisent les horaires de travail à l'agence commerciale lors du rush de la rentrée.

R : De 08h30 à 20h00 au lieu de 09h30 à 19h00.

b) Demande d'un récapitulatif des incidents (sécurité) trams et bus depuis le début de l'année ? pourquoi certains incidents ne sont pas mentionnés ? Exemple d'un incident survenu cet été.

R : nous n'avons pas trouvé l'incident en question. Il y a des erreurs avec la main courante nous faisons le nécessaire afin que cela ne se produise plus surtout avec la nouvelle main courante.

26) Q : Questions Diverses

R : 21 octobre CE extraordinaire avec l'examen des comptes de l'entreprise.

501 jouets ont été commandés dont 20 attribués d'office suite aux non réponses de certaines salariés soit 96% de taux de réponses.

27) Q : Date du prochain CE

R : 21/10/2015

R : CE extraordinaire le 23 septembre, examen des comptes de l'entreprise avec le cabinet EXOCE

Le CE le 21 octobre matin

Le DP le 21 octobre après-midi.

